

Avis de constitution

SOCIETE « ECLUSES IMMIGRATIONS » en abrégé « ECIM »

Siège BINGERVILLE NOUVELLE GARE-LOT 04-ILOT 4,
Lot 04, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2025 , et enregistrés au CEPICI le 12/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECLUSES IMMIGRATIONS » en abrégé « ECIM »

Objet : Assistance visa tout type, et tout pays, groupage de marchandises, rencontre B2B, voyage d'affaires, visite touristique et affaire en cote d'ivoire, vente de consommables.

et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, location et vente de tous bien meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissement financiers avec possibilités de donner des garantie tout ou partie de biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créer.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en facilite l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE NOUVELLE GARE-LOT 04-ILOT 4, Lot 04, Ilot 4

Dirigeant(s) M DADY BEHIRI ANGE-KEVIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10601 du 16/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63686/GTCA/RC/2025 du 16/10/2025

